

ASSOCIATIONS DE JEUNESSE EN DATE DU 10 AVRIL 1972.

La réunion a débuté à 9 H 15 par le Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports qui la présidait. Après avoir salué les participants et rappelé les différents points dont il était question dans sa lettre n° 0045/J.S.3.9 leur adressée antérieurement, il a fait lecture des différents points, que stipule le Manifeste-Programme n°4 du Parti MDR Parmehutu sur la Jeunesse.

Chaque participant eut l'occasion de demander des éclaircissements sur certains points. Chacun fut satisfait de la réponse reçue. Le but de la réunion fut précisé : "Les Associations et Mouvements de Jeunesse doivent savoir dorénavant que le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports" est pour eux un organisme coordinateur qui n'entre pas dans leurs problèmes spécifiques.

Il veillera à la stabilité de chacun, il ne faut pas qu'un responsable soit élu aujourd'hui pour être chassé le lendemain. Pour cela, un Comité National à la tête de tous les Mouvements et Associations fut proposé et accepté à l'unanimité. Celui-ci doit étudier, soutenir, orienter, conseiller, superviser les Mouvements et Associations, soumettre leurs suggestions et souhaits au Gouvernement.

Le Comité comprendra 4 membres, un Président, un Vice-Président, un Secrétaire et un Trésorier. Une question fut posée comme quoi ces quatre seraient choisis parmi les jeunes eux-mêmes et non parmi les conseillers responsables. On trouva que les jeunes ne sont pas à même de remplir la mission assignée.

Il faut des représentants valables et pour le mieux, des représentants légaux. L'élection du Comité National de coordination était donc nécessaire. Hormis les représentants des services gouvernementaux, chaque responsable parmi les 22 présents, devait se présenter et exposer brièvement le but, les réalisations et les projets de son Mouvement.

Le président de la réunion fit remarquer qu'en fin de compte, les Associations et Mouvements de Jeunesse ont globalement en commun soit des activités socio-religieuses ou socio-économiques, soit des activités de développement. Tout cela impose une orientation et une coordination.

Les candidatures furent posées par les responsables des Associations et Mouvements agréés officiellement reconnus par le Gouvernement. En voici la liste :

1. GATWA Tharcisse : Président du Mouvement pour le Sauvetage de la Jeunesse délinquante à NYABISINDU.
2. NKULIKIYIMFURA Athanase : Président du Cercle Social de MUSA à KIGALI.
3. RUKUBAYIHUNGA Michel : Président de l'Association des Scouts du Rwanda.
4. NYIRAGASIGWA Euthalie : Présidente de la Jeunesse Agricole Catholique Féminine à NYUNDO.
5. TWAGIRAMARIYA Agnès : Présidente de la Jeunesse Ouvrière Catholique à KIGALI.
6. NSENGIYUMVA Eleuthèle : Président de la Jeunesse Agricole Catholique à GISENYI.
7. KARAMBIZI François : Président de la Jeunesse Ouvrière Catholique à KIGALI.
8. RUSAKIZA Denis : Président du Mouvement Xavéri à KIGALI.
9. MUKAMBUJUJE Agnès : Présidente du Mouvement Xavéri à KIGALI.
10. KAMALI Charles : Président du CEDECOS à SHYORONGI.

.../...

On procède ensuite aux élections du dit Comité National.

- A LA PRESIDENCE fut élu : GATWA Tharcisse avec 9 voix sur 22

RUKUBAYIHUNGA Michel	5 voix
KARAMBIZI François	3 voix
NKULIKIYUMFURA Athanase	2 voix
NSENGIYUMVA Eleuthère	1 voix
TWAGIRAMARIYA Agnès	1 voix
ATHANASE	1 voix

- Le VICE-PRESIDENT FUT RUKUBAYIHUNGA Michel avec 11 voix sur 22

KARAMBIZI François	5 voix
NKULIKIYIMFURA Athanase	2 voix
NYIRAGASIGWA Euthalie	2 voix
TWAGIRAMARIYA Agnès	1 voix
NSENGIYUMVA Eleuthère	1 voix

- Pour le SECRETARIAT DU COMITE fut élu KARAMBIZI François avec 10 voix sur 22.

NYIRAGASIGWA Euthalie	3 voix
NKULIKIYIMFURA Athanase	2 voix
TWAGIRAMARIYA Agnès	2 voix
RUSAKIZA Denis	2 voix
MUKAMBUGUJE Agnès	2 voix
NSENGIYUMVA Eleuthère	1 voix

- LA TRESORERIERE DU COMITE fut TWAGIRAMARIYA Agnès avec 7 voix sur 22.

NYIRAGASIGWA Euthalie	5 voix
NKULIKIYIMFURA Athanase	3 voix
RUSAKIZA Denis	4 voix
MUKAMBUGUJE Agnès	2 voix
KAMALI CHARLES	1 voix.

Le Président de la réunion remercia les 4 membres choisis ainsi que tous les responsables d'avoir répondu à son appel.

Il demanda au Comité de revenir l'après-midi à 15 H 10 pour recevoir les directives générales de la ligne à suivre, tandis que les autres pouvaient rentrer. La prochaine réunion aura lieu au courant du mois de mai.

L'après-midi à l'heure dite, le nouveau Comité National s'est réuni autour du Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports. A titre d'information, le Président de la réunion a fait le point de l'état actuel des Sports. Un Comité des sports sera bientôt créé à chaque échelon du Pays. Cette information était nécessaire pour des mouvements, associations de Jeunesse ou cercles désireux de promouvoir le Sport.

Il exposa ensuite les directives nécessaires à la connaissance du Comité National, dans son travail de coordination et ses réalisations. En voici le teneur: Les jeunes ont besoin de travailler, de se rendre utile à eux-mêmes et à la Nation. Pour cela il faut nous intéresser à eux et dans les plus brefs délais :

- Promouvoir des oeuvres sociales, économiques, artisanales, folkloriques, sportives, artistiques et des loisirs sains et utiles en ville comme à la campagne.
- Créer des foyers sociaux pour garçons et former des encadreurs capables de poursuivre la réussite de cet idéal.
- Résoudre le problème de l'emploi à la campagne en cultivant chez les Jeunes le sens de discipline nationale ainsi que le respect des cultures populaires et traditionnelles.
- Conserver les bonnes moeurs et lutter contre les mauvaises qui s'implantent et veulent rayer les coutumes ancestrales.

...../.....

- E. Mener une campagne de sensibilisation de la Jeunesse et des parents au problème réel qui se pose à la Nation, le rôle des parents et des jeunes devant oeuvrer à fond pour y parvenir. Cette action amenera la Jeunesse et les parents à comprendre que ce n'est que par et pour eux que ce problème devra être résolu. Ce travail s'effectuera en étroite collaboration avec les autorités gouvernementales, religieuses et techniques de la Commune et de la Préfecture.
- F. Faire l'inventaire des possibilités locales de la Commune et de la Préfecture pour les différentes issues de création d'emploi pour garçons et filles, dans l'éducation, l'orientation et l'association des jeunes autour des actions du développement.
- G. Envisager une coexistence d'un programme positif et réalisable entre les différents mouvements et associations de Jeunesse dans la Commune et la Préfecture. S'unir pour servir avec plus d'efficacité.
- H. Rayer progressivement la conception d'irresponsabilité et développer chez les jeunes une conscience plus décidée à participer, mieux que n'importe qui, à la solution de leurs problèmes, leurs préoccupations et à être une source d'apport plus concret au développement national.
- I. Mener une action concrète par des travaux pratiques, suivis et achevés (ateliers d'arts, artisanat utilitaire, des constructions, menuiserie, briqueterie, tuilerie, plantations industrielles, reboisement, un tracé de route mécanique, élevage, agriculture).
- Il faut donc en arriver :
- a)- à résoudre le problème de vagabondage et de prédélinquance.
 - b)- Créer des Centres de rééducation
 - c)- Apprendre à tous les jeunes de vivre du fruit de leurs efforts
 - d)- Créer des centres de vulgarisation, de perfectionnement, pour servir de premiers noyaux de rayonnement du programme expliqué et librement compris.
 - e)- Enrôler les jeunes particulièrement doués dans des travaux spécialisés dans les ateliers divers et dans certaines entreprises d'intérêt général.

Enfin l'exposé détaillé du but, des programmes, de la manière de recruter, des débouchés réservés aux ressortissants et des réalisations du Service Civique de la Jeunesse, souleva des questions.

La coordination est partiellement handicapée vue la structure des institutions nationales et celle des institutions religieuses.

Le Président de la réunion, précisa : "Pour le développement, les Mouvements et associations doivent se conformer à la structure administrative existante. En ce qui concerne les activités religieuses ou socio-religieuses, on conserverait la structure paroissiale ou autre telle que prévue par les statuts de chaque mouvement, association ou club de jeunesse.

Pour terminer la réunion, le Président appuya sur les activités de départ du Comité National coordinateur des mouvements.

- a) dépouiller à fond les différents documents des mouvements et associations.
- b) essayer de grouper les activités par secteur et par spécialité.
- c) puiser le programme commun pour atteindre le but visé dans le programme de développement exposé ci-dessus.

En annexe est dressée la liste des mouvements et associations représentés à cette réunion.

LE RAPPORTEUR DE LA REUNION

LIBAKARE Elie.

LISTE DES MOUVEMENTS ET ASSOCIATIONS DE JEUNESSE AVEC LES NOMS DES RESPONSABLES ACTUELS

No	NOMS ET PRENOMS DES RESPONSABLES	MOUVEMENTS ET ASSOCIATIONS EXISTANTS	SIEGE SOCIAL	AGREATION
1.	GATWA	Mouvement de Sauvetage de la Jeunesse Délinquante	NYANZA	Agréé
2.	MUTABARUKA	Service Civique de la Jeunesse (S.C.J.)	KIGALI	"
3.	NKULIKIYIMFURA	Cercle Social de MUSHA (C.S.M.)	MUSHA	"
4.	RUKUBAYIHUNGA	Association des Scouts du Rwanda (A.S.R.)	KIGALI	Agréée
5.	NYIRAGASIGWA	Jeunesse Agricole Catholique Féminine (J.A.C.F.)	INYUNDO	"
6.	TWAGIRAMARIYA	Jeunesse Ouvrière Catholique Féminine (J.O.C.F.)	KIGALI	"
7.	KARAMBIZI	Jeunesse Ouvrière Catholique (J.O.C.)	KIGALI	"
8.	NSENGIYUMVA	Jeunesse Agricole Catholique (J.A.C.)	INYUNDO	"
9.	MUNYAKAZI	Les Guides	KIGALI	pas agréée
10.	RUSAKIZA	Mouvement Xavéri	KIGALI	Agréé
	MUKAMBUGUJE	Mouvement Xavéri	KIGALI	Agréé
11.	KAMALI	Cercle de Développement de la Commune Shyorongi	SHYORONGI	"
12.	MUZIGANYI	Mouvement Evangélique de la Jeunesse Anglicane au Rwanda (MEJAR)	KIGALI-KIYOVU	pas agréé
13.	ICOURT	Brigade de la Jeunesse de l'Eglise Anglicane au Rwanda	KIGALI-NYAMIRAMBO	pas agréé
14.	RWANDABUKA	Service Rural (de l'Eglise Anglicane au Rwanda)	KIGALI	pas agréé